

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
EXPLOITATION, TRAFIC, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ITS



Les dispositifs de retenue : réglementation, géométrie et conditions d'implantation

RÉF: 9046-21

EN BREF

Les dispositifs de retenue (DR) assurent la sécurité des usagers en cas de sortie de route, protègent les zones riveraines et le personnel d'un chantier à proximité de la chaussée. Ils doivent être choisis et implantés en respectant une réglementation rigoureuse et leur géométrie obéit à des critères bien précis.

THÉMATIQUES

Les enjeux, les principes, la réglementation. Le passage de la norme française à la norme européenne. Le marquage CE. Les documents de référence. Le domaine d'application. La RNER. Le fonctionnement et le choix entre les différents dispositifs (métalliques et béton, glissières mixtes, dispositifs de retenue poids lourds, dispositifs spécifiques...). Les démarches de contrôle (CSPR et projets). Accès, extrémités, raccordements...

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services d'études, techniques et d'exploitation dans le domaine des infrastructures, du MEDDE, des sociétés d'autoroutes. Sociétés d'ingénierie. Entreprises de pose...

PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

REPERER les documents de référence (guides, circulaires...) et IDENTIFIER les données à prendre en considération. IDENTIFIER les différents types de dispositifs et disposer des critères permettant de choisir le dispositif le plus adapté. MAITRISER les règles d'emploi et d'implantation pour passer commande, juger d'une offre technique et effectuer un contrôle.

Illustrations complètes (photos), exercices d'application, étude de cas et retours d'expérience viendront compléter les apports pour permettre de passer commande et de juger d'une offre technique.

MATERIEL: Venir muni d'un KUTCH pour l'étude de cas.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 06 au 08 octobre 2021 - Durée : 3 jours (21 heures)
Tarif : 2 230,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Jean-Claude ALBERTO, Chef de projet Sécurité Routière et Equipements de la Route, CEREMA Méditerranée

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MERCREDI 06 OCTOBRE

9h00-9h30
Introduction et présentation de la session.

Les enjeux et réglementations

9h30-10h30
Notions de sécurité et enjeux.

10h30-12h30
Jean-Claude ALBERTO
Généralités et cadre réglementaire et technique : Terminologie, les documents de référence, qualité des produits, produits CE et génériques.

12h30-13h15
Martin PAGE, SER - Syndicat des Equipements de la Route
Normalisation française et européenne.
Classification des DRR et essais de chocs : normes.

14h45-15h30
Pierre DEROMMELAERE, ASCQUER
Les certifications NF et CE.

15h45-16h45
Jean-Claude ALBERTO
Comprendre les performances d'un dispositif de retenue. Le cadre réglementaire : La RNER DR (Réglementation Nationale sur les Equipements de la Route). Les différents types de DR.

16h45-18h00
Jean-Claude ALBERTO
Les domaines d'emploi des DRR en fonction des référentiels techniques (ICTAAL, ARP, VSA 70...) et de la RNER.

Fin de la journée à 18h00

JEUDI 07 OCTOBRE

Méthodologie d'un projet de dispositif de retenue

8h30-10h30
Jean-Claude ALBERTO
Changement des pratiques liées à la RNER, démarche d'étude (bandes de fonctionnement, méthodologie).

10h45-12h30
Jean-Claude ALBERTO
Les critères de choix.

Méthodologie d'un projet de dispositif de retenue

14h00-15h30
Jean-Claude ALBERTO
Les conditions de mise en œuvre et d'implantation.

Les marchés de travaux et d'entretien

15h45-17h00
Jean-Claude ALBERTO
Marchés de travaux, surveillance et entretien.

Les contrôles et audits

1700-18h00
Jean-Claude ALBERTO
Pourquoi contrôler, que contrôler et comment contrôler.

Fin de la journée à 18h00

VENDREDI 08 OCTOBRE

Retour d'expérience sur les défauts constatés

9h00-10h15
Jean-Claude ALBERTO
Les principaux défauts constatés lors de visites de sécurité. Les principales non conformités.

Pratiques de gestionnaires

10h30-12h30
Jean-Claude PANNETIER, DIR Ouest
Retour d'expérience sur la gestion de patrimoine au sein de la DIR Ouest.
Entretien et réparation des DRR NF et CE, passation des marchés d'entretien

Etude de projets de traitement de dispositifs de retenue

14h00-16h45
Sylvie CEVOZ, SIR Rouen
Jean-Claude ALBERTO
Etude d'un projet d'implantation de DR en sous-groupes
Analyse du site, des contraintes, etc...
Définition des zones "à équiper"
Choix des dispositions techniques (notice technique...)
Travail sur plan, réflexions en sous-groupe
Restitution, corrigé et échanges

16h45-17h00
Conclusion et évaluation de la session

Le guide "Dispositifs de retenue en section courante - méthodologie : de la conception à la réception" sera remis aux participants.

Fin de la session à 17h00